

# Indicateur du Coût de la rentrée des étudiantEs linguistes



Dossier de Presse



# Sommaire

<b>1. Avant Propos .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Présentation de la FNAEL .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Présentation de l'indicateur du Coût de la Rentrée .....</b>	<b>5</b> - <b>7</b>
<b>4. Focus sur les frais spécifiques de rentrée :</b> <b>    Le matériel pédagogique spécifique .....</b>	<b>8</b> - <b>10</b>
<b>5. Focus sur les frais de vie courante :</b> <b>    L'accès à la culture et aux loisirs .....</b>	<b>11</b> - <b>14</b>
<b>6. Focus sur les frais des étudiantEs extra-communautaires</b>	<b>15</b>
<b>7. Revendications .....</b>	<b>17</b>
<b>8. Contacts .....</b>	<b>18</b>
<b>9. Méthodologie de l'indicateur .....</b>	<b>19-21</b>

# Avant-Propos

Alors que la situation politique instable repousse encore les discussions sur une réforme des bourses et que l'inflation ne cesse d'augmenter, les étudiantEs linguistes repartent pour une nouvelle année scolaire. Moment crucial pour les étudiantEs, marquant le début d'une nouvelle année académique, c'est également une période de dépenses significatives.

C'est pour cela que pour la cinquième année consécutive, la **FNAEL** publie l'indicateur du coût de la rentrée pour unE étudiantE linguiste, reprenant la méthodologie de la FAGE (Fédération des Associations Générales Etudiantes). Si l'année dernière l'indicateur dépassait pour la première fois le seuil des 3000€, c'est sans surprise qu'il augmente encore pour cette nouvelle rentrée 2024, atteignant la somme de 3085,41€, soit 2,12% de plus que l'année dernière.

La hausse de l'indicateur est un coup de massue de plus pour nos étudiantEs qui se voient déjà sauter 3,5 repas en moyenne par semaine selon la consultation étudiante menée par la FAGE.

L'inflation qui augmentait déjà considérablement certains frais de vie courante des étudiantEs vient maintenant affecter les frais d'inscription dont les prix étaient bloqués depuis 2020 et qui subissent un dégel effectif dès la rentrée 2024.

Face à cette hausse, seule organisation nationale représentative des étudiants et étudiantes linguistes en France, la **FNAEL** continue de mettre en avant les problématiques spécifiques rencontrées par nos filières et ainsi, demander que des mesures immédiates soient prises pour que les étudiantEs puisse s'engager dans leur études sans se préoccuper de leur condition de vie.

# Présentation de

## la FNAEL



FNAEL

La FNAEL est la Fédération Nationale des Associations **Étudiantes Linguistes**. Fédération sous Loi 1901 et apartisane, elle vise **depuis 2018** à **représenter** et **défendre les droits** des étudiants et étudiantes linguistes. Composée d'une **dizaine d'associations** à travers la France, la FNAEL est la **1ère organisation** représentative des étudiants et étudiantes linguistes du pays. **Formation** par les pairs, **projets** concrets par et pour les étudiants et étudiantes, et **représentation** à l'échelle locale comme nationale, c'est **plus de 110,000 étudiants et étudiantes** que nous représentons à travers la France.



La **FNAEL** est engagée dans de nombreux enjeux sociétaux pouvant toucher les étudiantes et étudiants linguistes, notamment **la lutte contre toute forme de discrimination, la transition écologique, et la promotion des langues de France**.



# Présentation de l'Indicateur Coût de la Rentrée 2024

L'**indicateur du coût de la rentrée 2024** vise à dénoncer le coût de la rentrée pour unE étudiantE de 20 ans, en licence LLCER, Sciences du Langage, ou LEA en France métropolitaine. **CetTE étudiantE est non boursierE et décohabitantE** (ce qui signifie qu'iel possède son propre logement et ne réside plus au domicile familial).

L'indicateur du coût de la rentrée comprends **quatre axes** de frais :

- Les **frais spécifiques de rentrée** : frais payés à l'occasion de l'inscription et du début de l'année universitaire,
- les **frais de vie courante** : frais payés chaque mois d'année universitaire et parfois même durant l'été,
- les **frais modulaires** : frais payés par certainEs étudiantEs selon leurs situations particulières
- et **les frais des étudiantEs linguistes extra-communautaires.**

Nous avons fait le choix de garder les frais modulaires initiés l'année dernière ainsi que d'introduire **le coût de la rentrée pour unE étudiantE extra-communautaire** car ils permettent **une meilleure inclusion de touTEs** dans les calculs de l'indicateur et **mettent en lumière une problématique souvent trop négligée.**

Pour cette nouvelle année universitaire, le coût de la rentrée 2024 est estimé à :

30 853,41 €

# L'indicateur du coût de la rentrée 2024

Frais spécifique de rentrée **1848,38€**

Frais de vie courante

**1237,03€**

Frais Modulaires **1247,32€**

	2022	2023	<b>2024</b>		2022	2023	<b>2024</b>		2023	<b>2024</b>
Frais de scolarité	265€	270€	<b>278€</b>	Loyer	513,97€	549,47€	<b>563,25€</b>	Menstruations	9,58€	<b>9,58€</b>
Complémentaire santé	307,2€	322,8€	<b>330€</b>	Restauration universitaire	66,00€	66,00€	<b>66,00€</b>	Outre-mers	1330,07€	<b>1237,74€</b>
Assurance logement	67,67€	74,99€	<b>82,41€</b>	Alimentataire	314,48€	208,47€	<b>203,78€</b>			
Frais d'agence	254,4€	254,81€	<b>259,77€</b>	Equipement	/	137,44€	<b>143,60€</b>			
Dépôt de garantie	513,97€	549,47€	<b>563,25€</b>	Téléphonie - Internet	53,32€	63,48€	<b>60,73€</b>			
Matériel Pédagogique	321,74€	327,82€	<b>334,95€</b>	Loisirs	44,66€	46,31€	<b>49,94€</b>			
<b>Total</b>	1729,64€	1799,89€	<b>1848,38€</b>	<b>Total</b>	1130,19€	1221,57€	<b>1237,03€</b>	<b>Total</b>	1339,65€	<b>1247,32€</b>

# Pour unE étudiantE linguiste et Extra-Communautaire

	<i>Frais spécifique de rentrée</i>	<b>4523,38€</b>		<i>Frais de vie courante</i>	<b>1237,03€</b>		<i>Frais Modulaires</i>	<b>1247,32€</b>
	2023	<b>2024</b>		2023	<b>2024</b>		2023	<b>2024</b>
Inscription pédagogique	2770€	<b>2850€</b>	Loyer	549,47€	<b>563,25€</b>	Menstruations	9,58€	<b>9,58€</b>
Complémentaire santé	322,8€	<b>330€</b>	Restauration universitaire	66,00€	<b>66,00€</b>	Outre-mers	1330,07€	<b>1237,74€</b>
Assurance logement	74,99€	<b>82,41€</b>	Alimentataire	208,47€	<b>203,78€</b>			
Frais d'agence	254,81€	<b>259,77€</b>	Equipement	137,44€	<b>143,60€</b>			
Dépôt de garantie	549,47€	<b>563,25€</b>	Téléphonie - Internet	63,48€	<b>60,73€</b>			
Matériel Pédagogique	327,82€	<b>334,95€</b>	Loisirs	46,31€	<b>49,94€</b>			
<i>Total</i>	4399,89€	<b>4523,38€</b>	<i>Total</i>	1221,57€	<b>1237,03€</b>	<i>Total</i>	1339,65€	<b>1247,32€</b>

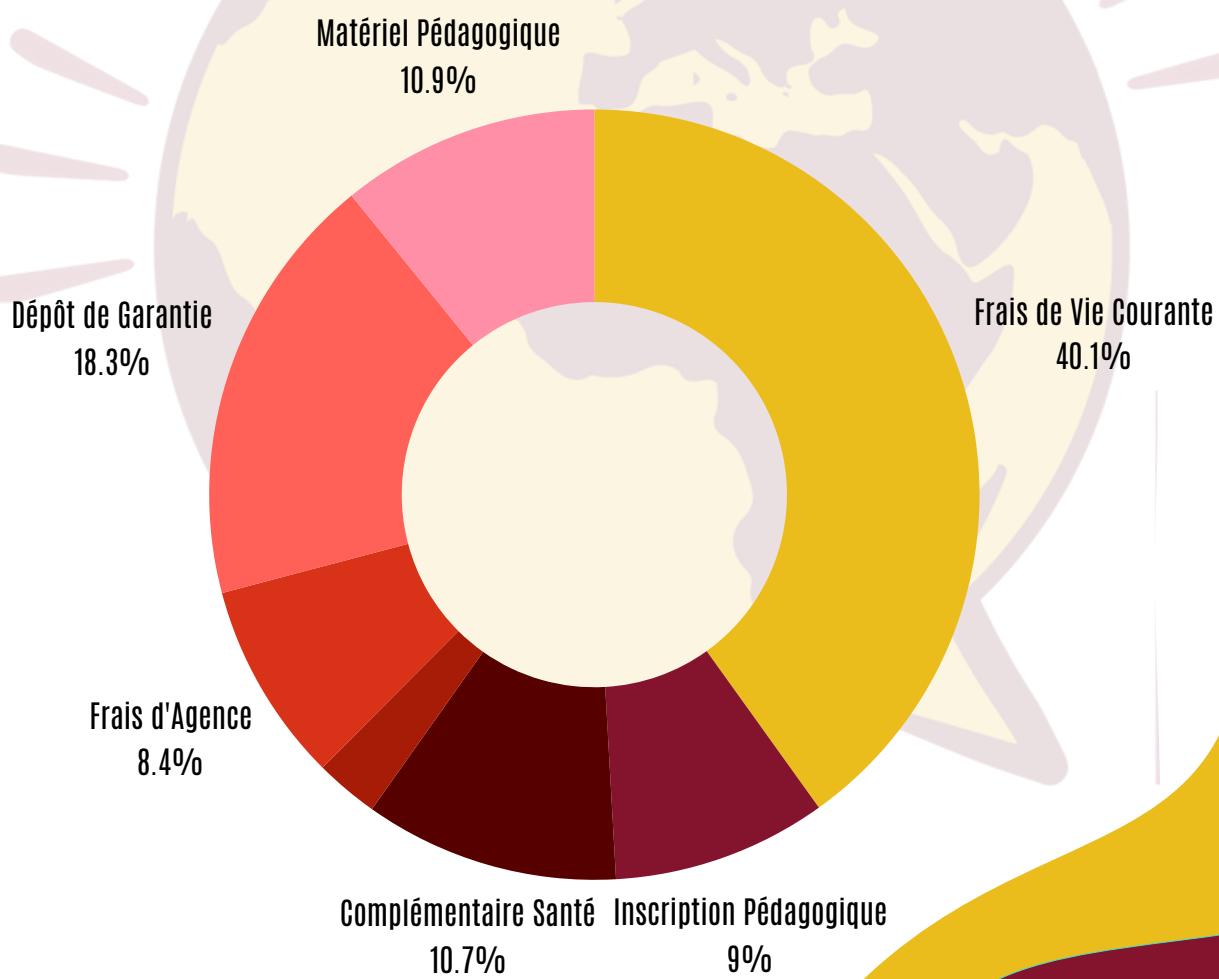
5760,41€

# Les Frais Spécifiques de Rentrée

## KESAKO

**Les frais spécifiques de rentrée** regroupent les différents frais engendrés par la rentrée universitaire tels que **les frais de scolarité** (CVEC et frais d'inscription), **la complémentaire santé, l'assurance logement, les frais d'agence, le dépôt de garantie et le matériel pédagogique** (comprenant la papeterie et les manuels d'études).

Ces frais représentent **60%** du coût total de la rentrée.



Cette année les **frais spécifiques de rentrée sont en hausse de 2,69%** par rapport à l'année dernière et de 6,8% par rapport à 2022.

# Témoignages

Face à cette hausse, des étudiantEs linguistes réagissent

**Je n'ai jamais pu faire certains des exercices donnés par des profs car je n'avais pas les moyens de m'acheter le livre dont j'avais besoin et il n'était jamais disponible à la BU**

*Etudiante en SDL*

**Je n'ai jamais lu un seul livre de littérature de ma licence, car je ne pouvais pas me permettre de les acheter**

*Etudiante en LLCER  
Anglais*

# Focus : Le matériel pédagogique spécifique

À chaque rentrée, les étudiantEs linguistes se retrouvent confrontéEs à **l'achat des manuels scolaires et livres d'études** qui sont nécessaires au bon suivi des cours ainsi qu'à leur réussite.

Ces ouvrages représentent un coût considérable qui est **en hausse de 3%**. Cette hausse est due à la taxe sur les livres achetés sur les plateformes de masse telles que Amazon ou la FNAC, actée fin 2023. Cette taxe qui semble vouloir affaiblir les grosses enseignes **affaiblit aussi les étudiants linguistes** qui, ne pouvant trouver des livres en langues étrangères spécifiques dans les petites librairies, **se tournent vers ses grandes enseignes**.

Face au coût considérable des ouvrages, **le réseau de la FNAEL** a développé depuis maintenant plusieurs années des **bibliothèques solidaires**. Celles-ci ont pour but de **revendre les livres des années passées à très faible prix aux étudiantEs entrantEs**, ce qui permet aux étudiantEs sortantEs de pouvoir rembourser la somme de nouveaux ouvrages et aux étudiantEs entrantEs d'accéder aux ouvrages de manière plus économique et de rentrer dans une démarche plus écologique. Certaines associations de notre réseau ont réussi à rendre ce système gratuit, et laissent maintenant leurs livres à disposition.

Même si cette initiative de la part des associations de filière est somme toute louable, elle n'est cependant pas viable sur le long terme.

Il est **nécessaire que les universités et le corps enseignant se saisissent de cette problématique** et que des solutions soient réfléchies et mises en place.

**La FNAEL demande à ce que l'entièreté des ouvrages d'études soient pris en charge par les établissements et soient fournis aux étudiantEs. Ou à minima que tous les exemplaires des livres obligatoires à l'étude soient disponibles au sein des Bibliothèques Universitaires dans un nombre suffisant pour que chaque étudiantE puisse y avoir accès et puisse suivre ses cours correctement.**

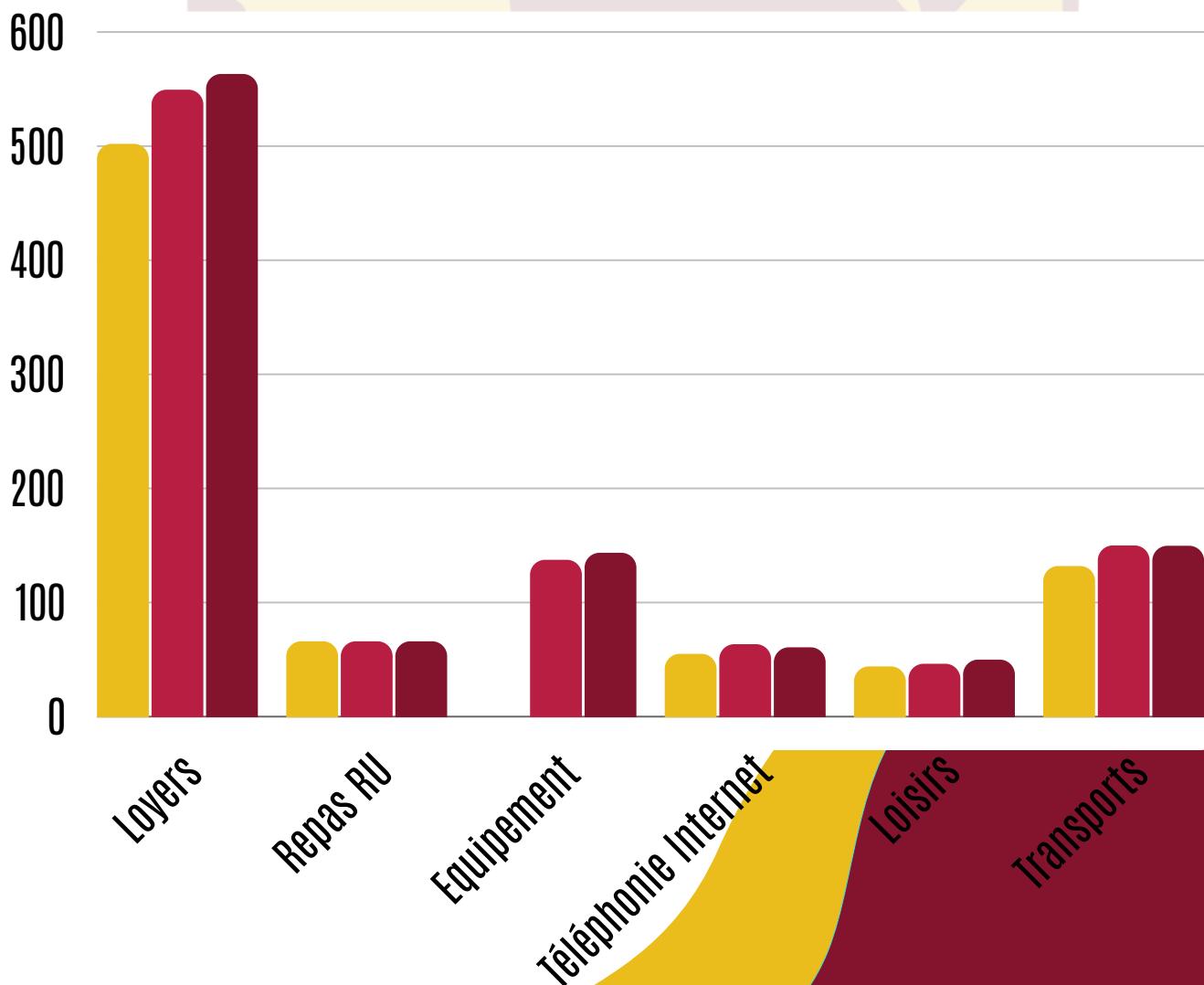
# Les Frais de Vie Courante

## KESAKO

Les frais de vie courante rassemblent les **frais liés aux dépenses mensuelles des étudiantEs**, comme le loyer, les repas au restaurant universitaire, l'alimentation, l'équipement, la téléphonie et internet, le transport, ainsi que les loisirs.

Ces **frais représentent 40% du coût total** de la rentrée scolaire.

Cette année, ces frais ont augmenté de 1,2% par rapport à 2023. Bien que cette hausse ne paraisse pas notable, la somme de 1237,03€ représente **une hausse de 9,5% des frais de la vie courante depuis 2022**. L'inflation continue d'affecter les étudiants et étudiantes qui ne peuvent se concentrer sur leurs études à cause de leur condition de vie qui continue de se détériorer.



# Témoignages

Face à cette hausse, des étudiantEs linguistes réagissent

J'aime beaucoup voir des expositions, aller au musée, l'art de manière générale, mais la majorité des expositions sont payantes, et au vu des prix des études je ne peux pas me le permettre

Etudiant en LEA

Je me suis inscrite à un cours de LSF en première année, j'avais trop hâte et puis finalement on a jamais eu de prof, parce que l'université n'en trouvait pas

Etudiante en LLCE

# *Focus : L'accès à la culture et aux loisirs*

Alors que **le prix des livres, des places de théâtres, de cinéma, devient de plus en plus cher**, les étudiantEs linguistes voient leur **accès à la culture et aux loisirs diminuer**.

Or, cet **accès reste primordial pour des étudiantEs linguistes** pour qui il est parfois demandé par le corps enseignant d'assister à des représentations et pièces de théâtre, ou de lire des livres complémentaires à ceux étudiés en classe pour une meilleure compréhension du cours et une meilleure réussite. De plus, un accès aux loisirs est nécessaire pour que **les étudiantEs s'épanouissent et ne subissent pas l'isolement social**, très répandu chez les jeunes.

**Le réseau de la FNAEL**, afin de lutter contre l'isolement social des étudiantEs linguistes et permettre un accès à la culture gratuit ou à moindre coût, organise des **cinés-débat ou débats théâtraux**, le principe étant de regarder un film avec plusieurs personnes et d'en discuter à la fin avec les personnes qui ont vu le film dont des invitéEs non-étudiantEs comme des enseignantEs pour qu'iEls apportent un avis de spécialiste sur un sujet en particulier en lien avec le film.

Cependant, **ce projet du réseau ne peut pas être le seul** pas que nous faisons vers les étudiantEs pour leur permettre un accès à la culture. Il est **primordial de se demander comment rendre la culture accessible** pour **ne plus créer de disparité entre les étudiantEs** ayant accès à la culture et ce qui n'ont pas les moyens.

# *Focus : L'accès à la culture et aux loisirs*

Les étudiantEs linguistes ne pouvant pas toujours avoir accès à la culture en dehors de l'université, **pourraient y avoir accès dans l'université**. C'est le cas grâce aux **cours de langues vivantes secondaires ou tertiaires**. Cependant ces cours de langues se voient **années après année supprimés par manque de personnels ou de moyens**. Les langues régionales et la langue des signes française sont les plus touchées par cela étant considérées comme des langues minoritaires.

Il est **nécessaire qu'une réelle impulsion soit lancée par les universités pour promouvoir l'apprentissage de toutes les langues** dans leurs établissements afin de permettre un meilleur accès à la culture pour les étudiantEs.

**La FNAEL demande la mise en place d'une aide concrète qui facilite l'accès à la culture pour les étudiantEs et une meilleure diversité dans les langues proposées en LV2 ou LV3 à l'université, notamment par l'intégration des langues régionales françaises dans ce processus afin de promouvoir toutes les langues à l'apprentissage.**

# Les étudiantEs extra communautaires

## Focus

5760,41 €

C'est le prix qu'unE étudiantE extra-communautaire linguiste devra débourser pour sa rentrée 2024.

Depuis le 19 avril 2019, le plan "**Bienvenue en France**" orchestré par le Gouvernement français **applique des droits d'inscription différenciés pour les étudiantEs extra-communautaires**, communément appeléEs "étudiantEs internationauxALES". Il s'agit de l'ensemble des étudiantEs de nationalité extérieure à l'Union Européenne. Ces "frais d'inscription différenciés" signifie qu'unE étudiantE linguiste de nationalité française n'est pas soumisE aux mêmes frais d'inscription qu'unE étudiantE linguiste internationalE. En 2024, **les droits d'inscriptions pour les étudiantEs internationauxALES s'élèvent à 2850€** pour une entrée en licence et 3879€ pour une entrée en Master (les DoctorantEs sont exonéréEs) face à 175€ et 250€ respectivement pour une entrée en Licence ou Master, pour unE étudiantE nationalE.

Ce plan a fait naître une réelle incompréhension de la stratégie enclenchée par le gouvernement. **Celle-ci visait à rendre les universités françaises plus attractives** aux étudiantEs extra-communautaires, **mais finalement rend leur accès plus difficile à cause d'un coût injustifiablement élevé**, auquel est confronté une communauté étudiante déjà fortement précaire.

Ces étudiantEs ne sont pas éligibles aux bourses du CROUS et **ne sont donc pas non plus prioritaires sur l'accès au logement**.

Ces droits d'inscription différenciés sont une **charge supplémentaire dans un coût de la rentrée déjà particulièrement élevé** cette année encore. Difficultés à se loger, droits d'inscription différenciés, conditions d'accueil parfois déplorables au sein des universités, démarches administratives lourdes... Comment est-ce que ce fonctionnement peut réellement attirer et convenir à ces étudiantEs souvent oubliéEs ?

Il est temps de prendre des mesures de terrain efficaces, et de réfléchir à de vraies solutions.

#### **C'est pourquoi la FNAEL demande :**

- **L'ouverture d'aides sociales aux étudiantEs extra-communautaires telles que l'accès aux bourses du CROUS et un accompagnement spécifique**
- **Réalisation d'un état des lieux des besoins en logement des étudiantEs extra-communautaires**
- **La suppression du palier maximal d'exonération des droits d'inscription de 10% pour les établissements d'enseignement supérieur**
- **In Fine, la suppression des droits différenciés pour les étudiantEs extra-communautaires, afin de les réaligner sur les droits d'inscription nationaux**

# Revendications

Parce que les problématiques des étudiantEs ne peuvent plus être mises de côté, La FNAEL se positionne et demande :

- La prise en charge intégrale des ouvrages obligatoire à l'étude par les établissements, ou à minima la présence de ces livres au sein des Bibliothèques Universitaires dans un nombre suffisant pour que chaque étudiantE puisse y avoir accès et puisse suivre ses cours correctement.
- .....
- La mise en place d'une aide concrète qui aide à l'accès à la culture des étudiantEs.
  - Une meilleure diversité dans les langues proposées en LV2 ou LV3 à l'université, notamment par l'intégration des langues régionales françaises dans ce processus afin de promouvoir toutes les langues à l'apprentissage.
- .....
- L'ouverture d'aides sociales aux étudiantEs extra-communautaires, telles que l'accès aux bourses du CROUS et un accompagnement spécifique.
  - La réalisation d'un état des lieux des besoins en logement des étudiantEs extra-communautaires.
  - La suppression du palier maximal d'exonération des droits d'inscription de 10% pour les établissements d'enseignement supérieur.
  - En Fine, la suppression des droits différenciés pour les étudiantEs extra-communautaires, afin de les réaligner sur les droits d'inscription nationaux.

# Contacts



*Jeanne Vallet*

Vice Présidente en charges de Affaires Sociales et des Affaires de Jeunesse de la **FNAEL**

[jeanne.vallet@fnael.org](mailto:jeanne.vallet@fnael.org)



*Maëlle LeFouest*

Présidente de la **FNAEL**

[présidence@fnael.org](mailto:présidence@fnael.org)



**FNAEL**

# Méthodologie

## **Frais Spécifiques de rentrée:**

Frais de scolarité : Sont le prix additionnel de l'inscription en licence pour une étudiante ou un étudiant provenant de l'Union Européenne et de la CVEC, qui s'élève cette année à 103€. Pour une étudiante ou un étudiant extracommunautaire, le prix augmente.

Complémentaire santé : Les données utilisées concernant la complémentaire santé dans cet indicateur correspondent au montant des mutuelles pour 1 an d'assurance à partir de la rentrée 2023. En tant que filière linguiste, la complémentaire santé prise en compte est la LMDE.

Assurance logement : Le montant de l'assurance logement est la moyenne entre le prix d'une assurance logement pour un logement de 20m<sup>2</sup> et pour un logement T2, en Île de France et en régions. Une moyenne est ensuite calculée en prenant en compte le nombre d'étudiantes et étudiants linguistes en Île de France et celui en régions.

Frais d'agence : Une moyenne est faite sur les différents prix de frais d'agence en régions, mais aussi en Île de France, grâce au site Internet du service public et celui de Legi France. L'indicateur prend en compte les plafonds de frais d'agence fixés pour un logement de 20m<sup>2</sup>, avec états des lieux : 12€/m<sup>2</sup> dans une zone très tendue, 10€/m<sup>2</sup> dans une zone tendue, et 8€/m<sup>2</sup> dans une zone peu tendue. Les frais d'états des lieux sont eux à 3€/m<sup>2</sup>. Une moyenne est ensuite calculée en prenant en compte le nombre d'étudiantes et étudiants linguistes en Île de France et celui en régions.

Dépôt de garantie : Une moyenne a été faite en régions, tout comme en Île de France et une moyenne pondérée des deux prix a ensuite été faite en fonction du nombre d'étudiantes et étudiants linguistes présentes ou présents sur les territoires.

Matériel pédagogique : Les prix moyens de la papeterie et des manuels d'études sont additionnés : Concernant la papeterie, une moyenne est construite à partie des prix de diverses fournitures de rentrée, un sac à dos, du matériel d'écriture et du matériel d'impression dans 6 enseignes de magasins (Auchan, Carrefour, Intermarché, E.Leclerc, Casino Supermarché, Systèmes U) Concernant les manuels d'études, une moyenne est faite en fonction des ouvrages nécessaires à leur licence que nous ont remonté les étudiantes et étudiants linguistes que nous représentons.

## **Frais de vie courante :**

Loyers : Les loyers moyens sont calculés à l'aide du site "LocService" pour un logement de moins de 30m<sup>2</sup>. Les moyennes en régions et en Île de France sont ensuite multipliées par le nombre d'étudiantes et d'étudiants représentéEs, puis divisées par le nombre total d'étudiantes et d'étudiants, afin d'obtenir une moyenne sur toute la France.

Repas RU : Prend en compte 20 repas au Restaurant Universitaire du CROUS au prix de 3,30 euros par repas.

Alimentations : Sont calculés en additionnant le prix de l'alimentation et des équipements divers : Alimentation : Prix moyen d'un panier de courses en étant carnivore et en étant végétarien. Un panier de courses est simulé pour 30 petits déjeuners et 40 repas, basé sur les recommandations du Plan National Nutrition Santé, en considérant que 5% des moins de 30 ans ont une alimentation végétarienne. La différence entre les prix de l'Île de France et des régions est faite à partie des données de l'INSEE.

Equipement Divers : Prend en compte un ordinateur payé en mensualités à taux 0%, un ensemble vestimentaire, et un lot de produits d'hygiène et d'entretien. Leurs prix sont ensuite additionnés.

Téléphonie et Internet : Ce prix est calculé en faisant la moyenne des prix des 4 opérateurs les plus utilisés en France, pour des abonnements proposant des appels illimités, 100Go de données mobiles et une box Internet.

Loisirs : Concernant les loisirs, ceux ayant été retenus sont les plus populaires au sein de la population étudiante d'après l'Observatoire de la Vie Étudiante. Ainsi, une dépense moyenne de 207 euros dans les vêtements, appareils et accessoires de sport est prise en compte, ainsi que le coût moyen de deux séances de cinéma et la moyenne des abonnements de musique et de streaming vidéo au tarif étudiant. Tous ces prix sont ensuite additionnés.

Transports : Le Coût Total est celui de l'addition du transport en voiture et des transports en commun : Transport en voiture : 4 Allers-Retours de 26 kilomètres par mois sont pris en compte, ce qui correspond au trajet moyen domicile-travail. Les données sont calculées pour une voiture thermique de 4 chevaux avec l'aide du barème d'indemnités kilométriques des frais relatifs au transport en véhicule personnel.

Transports en commun : La moyenne est faite entre le prix des l'abonnement de transports en commun au tarif étudiant en Île de France en fonction du nombre d'étudiantes et étudiants linguistes, et le prix moyen des transports en commun en régions en fonction du nombre d'étudiantes et étudiants linguistes.

## **Frais Modulaires :**

Menstruations : Frais liés aux protections et anti-douleurs : Ce calcul est fait par la biais du simulateur proposé par *Le Monde*. L'indicateur se base sur une durée moyenne de 5 jours de menstruations, avec une utilisation de 7 serviettes par jour en moyenne ainsi que des anti-douleurs.

Outre-mer : Frais d'arrivée en métropole : Une moyenne est faite entre plusieurs trajets en avion en provenance de différents territoires d'outre-mer. Les tarifs sont faits en fonction des prix moyens trouvés pour un vol le 1er Septembre, aussi direct que possible, avec 2 bagages de 23kg en soute, avec le tarif étudiant sur le site Air France et le tarif adulte sur le site EasyJet.